

édito



Les communes de France voient leurs champs de responsabilités s'agrandir considérablement avec des dotations de l'Etat toujours en baisse et des contraintes en plus.

Après la réforme des rythmes scolaires, dont une bonne partie de la charge financière a été endossée par les communes, après l'ultimatum de l'Etat pour la réalisation de logements sociaux dans un

« carcan » de réglementations diverses imposées par l'Etat lui-même, après les recommandations, toujours de l'Etat, pour assurer en partie notre propre sécurité face au danger terroriste, entraînant de nouvelles dépenses, **toujours dans un univers de normes et de réglementations, frôlant parfois le ridicule.**

Par exemple, songez qu'un gendarme recruté pour la police municipale doit effectuer un stage de six mois, où, entre autres, il devra apprendre l'usage du sifflet et à marcher au pas !

À présent, les communes d'Agglopoie ont dû approuver une participation financière, pour le projet du nouvel hôpital de Salon, sans cela... il n'a aucune chance de sortir de terre.

Mais où s'arrêtera donc cette « saignée » des communes ? Certainement pas avec la Métropole, qui, sous son aspect vertueux, nous fait craindre le pire.

Mon inquiétude ne vient pas du concept de la Métropole,

car cela me paraît nécessaire pour un développement économique ambitieux et une amélioration de notre qualité de vie. Mais rien n'est fait, une fois de plus, par l'Etat, pour permettre la mise en place en toute sérénité de cette nouvelle collectivité, hormis des contraintes, des compromis, des marchandages, pour « expédier » au plus vite cette affaire ! Malheureusement avec de telles méthodes, on aboutit à des conséquences désastreuses, car à présent c'est le conseil constitutionnel qui doit trancher sur la légitimité de cette Métropole suite aux recours déposés au mois de novembre. Autant dire que nous sommes dans une impasse avec les 6 EPCI qui disparaissent le 31 décembre (dont Agglopoie-Provence) et la Métropole qui est bloquée !

Encore un exemple « d'ubuesques imbroglios », qui lassent les Français. Ils tentent bien de faire entendre par la « voie des urnes » leur colère et leur désappointement, mais il semble que nos gouvernements soient sourds à ces appels, les résultats des élections régionales en étant une nouvelle démonstration.

L'année 2016 commence, j'émet le vœu qu'elle soit l'année de la prise de conscience de nos politiques, pour qu'enfin ils travaillent dans l'intérêt de la Nation et non plus pour leurs partis, ou parfois pour eux-mêmes.

Malgré tout, chers amis Lançonnois, que cette année 2016 vous soit favorable, c'est mon souhait le plus cher, **que cette année vous apporte joie et bonheur dans la santé et la prospérité.**

Michel Mille,

Maire de Lançon-Provence

Sommaire

- Édito ρ1
- A la Une
- Vie Municipale ρ2
- Vie économique & sociale ρ3
- Vie locale ρ4
- État-civil



Agenda

LA PASTORALE MAUREL
Dimanche 10 janvier, 14h30
Organ. : Lançon Musico è Tradicioun
Lieu : Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 26 31 39 13

GALETTE DES ROIS
LES BAÏSSES
Samedi 16 janvier, 14h30
Organ. : C.I.Q. des Baïsses
Lieu : école des Baïsses
Contact : 06 73 13 53 46

BOURSE MOTOS
Dim. 17 janvier, de 7h à 18h
Organ. : NML Motorsports
Lieu : boulodrome
Contact : 06 48 08 15 83

THÉ DARSANT
Dimanche 24 janvier, 14h30
Organ. : Pour Lançon
Lieu : Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 21 09 86 04



élections régionales 2015 : résultats par bureaux

	Inscrits	Votants	Abstentions	Exprimés	Blancs	Nuls	Mme Maréchal-Le Pen Marion	M. Estrosi Christian
Bureau 1 Mairie	1 018	568	450	533	19	16	336	197
		55.80%	44.20%	52.36%			63.04%	36.96%
Bureau 2 Foyer Escapade	933	501	432	462	30	9	215	247
		53.70%	46.30%	49.52%			46.54%	53.46%
Bureau 3 Marcel Pagnol	901	584	317	540	24	20	286	254
		64.82%	35.18%	59.93%			52.96%	47.04%
Bureau 4 Moulin de Laure	995	592	403	549	31	12	285	264
		59.50%	40.50%	55.18%			51.91%	48.09%
Bureau 5 Marie Mauron	1 057	703	354	663	32	8	364	299
		66.51%	33.49%	62.72%			54.90%	45.10%
Bureau 6 Pinèdes	952	616	336	574	30	12	301	273
		64.71%	35.29%	60.29%			52.44%	47.56%
Bureau 7 Baïsses	415	266	149	248	13	5	129	119
		64.10%	35.90%	59.76%			52.02%	47.98%
Bureau 8 Sibourg	756	431	325	401	20	10	219	182
		57.01%	42.99%	53.04%			54.61%	45.39%
Total	7 027	4 261	2 766	3 970	199	92	2 135	1 835
		60.64%	39.36%	56.50%			53.78%	46.22%

mauvaise cible

Le vitrail central de l'église paroissiale, situé au-dessus du portail d'entrée, a été récemment pris pour cible et dégradé par des tirs de billes de pistolet à air comprimé ; un acte de vandalisme scandaleux sur un bien public, historique et religieux.

Rappelons que l'église Saint-Cyr et Sainte-Julitte est actuellement fermée au public en vue de futurs travaux de rénovation (cf. L.I. n° 213). Son vitrail circulaire, cassé en quatre endroits, date de la fin du 17ème siècle, il représente les armoiries



du pape Léon XIII (pape de 1878 à 1903. (documents « Les Amis du Vieux Lançon »).

l'EHPA avance

La mise à disposition de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées (EHPA), situé chemin Notre Dame, est prévue pour mai 2016.

Cette résidence, baptisée « La Marie », sera réservée aux personnes autonomes de plus de 60 ans, avec une priorité laissée aux Lançonnais. Elle comportera 60 logements, pour 62 places (2 couples), et des animations y seront proposées.

Concernant la partie économique, le cir-

cuit local sera privilégié pour son fonctionnement quotidien, et la trentaine d'emplois pérennes nécessaires à l'encadrement ciblera prioritairement les Lançonnais, en fonction des postes à pourvoir et du profil professionnel recherché.

Les recrutements débuteront en mars 2016 : le curriculum vitae et la lettre de motivation doivent parvenir à l'adresse suivante : Association Marie-Madeleine, 19 rue Jean-Baptiste Reboul, 13010 Marseille.



travaux

Certains administrés, chemin des écoliers étaient victimes depuis plusieurs années d'inondations à répétition, dues à l'écoulement des eaux du boulevard des chênes et du boulevard du Mazet lors des fortes pluies. Ils ont bénéficié mi-décembre des aménagements nécessaires.

Cinq avaloirs ont été placés à divers endroits de la rue afin de permettre l'évacuation d'un maximum d'eau dans le réseau pluvial.



Pour ce qui est du local du CCFF les chevrons de la façade ont été changés et des tuiles remises en place. Les trous entre les chevrons et le mur ont été bouchés au béton. La gouttière a été réparée.

Permanences du RAM

Les permanences du RAM (Relais d'Assistants Maternels) sont assurées chaque mercredi, de 8h30 à 11h30, à la Maison Dolto, rue Lafayette
Contact : ram.territorial@orange.fr
bureau de Pélissanne : 04 90 53 08 83

Canal de Craponne

Les dates de chômage annuel sur lançon sont prévues du 22 janvier au 1er mars en janvier, février, mars.

Permanences CD13

Christiane Pujol, Conseillère Départementale du canton de Berre l'Etang dont fait partie la commune de Lançon-Provence, tient une permanence chaque premier mercredi de mois, de 13h30 à 17h30, sur rendez-vous au 04 13 31 09 00, à l'espace Wolff, rue du Conseiller de Trets.

Permanence Parlementaire

Jean-Pierre Maggi, Député de la 8ème circonscription, reçoit sur rendez-vous.
Contacts : 06 67 27 30 97
contact@jpmaggi-depute.fr

Recensement militaire

Les jeunes filles et les jeunes garçons nés en janvier, février, mars 2000 doivent se faire recenser avant le 31 mars 2016. Les jeunes gens voudront bien se présenter en Mairie (service Etat Civil), à compter du jour de leur seizième anniversaire, avec :

- le livret de famille des parents ;
- un justificatif de domicile des parents ;
- leur carte d'identité ;
- la carte d'identité de leurs parents si ces derniers sont nés à l'étranger

la Métropole se met à nu...

Aix-Marseille Provence Métropole est née¹. Ce géant administratif, plus grande Métropole de France, devrait concentrer les enjeux essentiels de l'avenir de 1.841.460 « métropolitains » répartis sur 3.148 km² de territoire.

PRINCIPE

Il s'agit de fusionner dans une structure unique les 6 regroupements de communes (EPCI) existants sur le territoire : Agglopolo Provence (CA Salon-Etang), Marseille Provence Métropole (MPM), les Communautés d'Agglomération des Pays d'Aix, Aubagne et Martigues, le Syndicat d'Agglomération Nouvelle Ouest Provence (SAN).

Bien que perdant leur autonomie, ces 6 EPCI gardent toutefois leur identité en se transformant pour cela en conseils de territoires (dépourvus de personnalité morale et agissant pour le compte du conseil de la métropole dans le respect des objectifs et règles fixées par ce dernier).

QUELLE GOUVERNANCE

- Le conseil de la métropole est composé de 240 conseillers métropolitains représentant les 92 communes membres. Ils sont répartis au prorata du nombre d'habitants pour chacune d'elles.

- Les conseils de territoire (cf. § précédent)

- Les organes consultatifs

Au nombre de deux, ils complètent la gouvernance métropolitaine :
- La conférence métropolitaine des maires
- Le conseil de développement de la métropole d'Aix-Marseille-Provence

ENJEUX

La métropole devrait permettre d'organiser les relations entre l'urbain et le rural de façon à améliorer globalement les services publics, les transports. Elle serait gage de croissance et de compétitivité, que ce soit à l'échelon national ou international, en offrant les outils et équipements indispensables aux investisseurs, chercheurs et entreprises, en recherche de conditions de travail optimales.

Elle permettrait enfin une plus grande lisibilité et équité financière et fiscale, en ne modifiant pas la fiscalité appliquée par les communes, mais en procédant à une unification du régime fiscal déjà appliqué par les 6 EPCI. Il ne devrait donc pas y avoir de changement pour les communes qui devraient conserver les recettes fiscales dont elles bénéficiaient jusqu'alors (taux et abattements arrêtés par les conseils municipaux).

COMPÉTENCES

- **Communes** : Jusqu'au 1er janvier 2018, toutes les compétences obligatoires de la métropole qui étaient exercées au 31 décembre 2015 par les communes continueront à être exercées par ces dernières (loi NOTRe). A terme, les communes devront transférer leurs prérogatives en matière de transport, développement économique, d'aménagement, de politique de la ville, d'environnement. Ces dernières pourront toutefois être à leur tour déléguées par la métropole à ses conseils de territoires.

- **Des transferts sont également à envisager à d'autres niveaux :**

l'Etat avec les aides à la pierre, la Région et ses lycées et le Département qui dès 2017 devra déléguer 3 de ses compétences avec à défaut d'accord, un transfert de l'ensemble de ses missions à l'exception des collèges.

ZOOM SUR : CONSEILS DE DÉVELOPPEMENTS

Adossés aux communautés urbaines (ou de communes) ces instances de réflexion et de propositions réunissent des personnalités souvent issues de la société civile, qui apportent un regard sur la vie de la cité, moins politisé.

La loi de modernisation de l'action publique territoriale (Maptam), confirmée par la loi du 7 août 2015 (dite loi NOTRe), maintient le conseil développement à l'échelle métropolitaine. Reste à définir quels seront les futurs conseils au sein des nouveaux conseils de territoire.

En juillet 2015, les conseils actuels se sont réunis à Martigues afin de tenter de répondre à ces questions, et faire des propositions aux élus. Pour la constitution, l'organisation et le fonctionnement du conseil de développement de la métropole, les participants proposent de maintenir les structures en place, au contact des futurs conseils de territoire.

Quelques nouveautés :

- Le souhait d'assurer la diversité du conseil avec une représentation variée à la fois au niveau territorial, culturel et professionnel.

- Une ouverture aux acteurs institutionnels avec des personnalités représentant les grands acteurs du territoire.

- Autre point clé soumis par la société civile et qui se démarque du choix fait pour la représentation politique métropolitaine : que chaque conseil de développement actuel obtienne le même nombre de représentants au conseil de développement de la métropole.

¹ Au moment où nous bouclons ce numéro, nous apprenons que l'entrée en vigueur de la métropole est reportée sur décision du Conseil d'Etat.

fiscalité en hausse... explications

Respectant notre engagement, nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition en 2015 et nous les maintiendrons au même niveau en 2016.

Anticipant la future entrée dans la métropole, Agglopolo Provence a augmenté la part intercommunale des impôts (taxe foncière bâti, non bâti et taxe d'habitation).



La situation financière de Lançon, encore trop fragile, ne nous a pas permis de compenser cette augmentation et ce, principalement pour deux raisons :

- Une baisse sans précédent des dotations de l'Etat (moins 660.000€ sur 3 ans), conjuguée à de nouvelles compétences à la charge des communes (coût de la réforme des rythmes scolaires : 300.000€)
- Un montant des attributions intercommunales qui n'est pas garanti dans le temps. En effet, un mécanisme prévoit d'ores et déjà une réduction possible de 15% des aides de la future métropole en direction des communes.

fêtes de Noël dans les écoles

La magie de Noël s'est opérée dans toutes les écoles maternelles avec le passage du Père Noël, invité par la Mairie, venu apporter des friandises pour le plaisir de tous les enfants.

Il était accompagné des élus et conduit par deux poneys, généreusement mis à dispo-

sition pour l'occasion par Audrey Rossi des Ecuries du Bosquet (poney club, route de Pélissanne à Lançon).

Ce poney club propose des stages, cours, balades, passage de galops, baby poneys, anniversaires... Nous les remercions chaleureusement - Tél. : 06 12 23 14 96. Bonnes vacances de Noël ...



Recensement

Les populations légales au 1er janvier 2013 en vigueur à compter du 1er janvier 2016 sont réparties comme suit :

Population municipale : 8 671

Elle comprend entre autre les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de même que celles ayant une habitation mobile.

Population comptée à part : 130

Il s'agit là des personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune (ex : étudiants)

Population municipale : 8 801

Elle correspond à la somme des deux.

8801 habitants

Zoom un nouvel adjoint



de G à D : Christine Fiandra, Sandrine Georges, Jean-Christophe Rum (Directeur du Pôle Services), Sébastien Gros, Adjoint, Béatrice Vasserot et Stéphanie Léon (Chef du service)

Sébastien Gros, Conseiller municipal en charge des associations, de la jeunesse, du sport, des loisirs, des animations et festivités s'est vu remettre l'écharpe tricolore par M. Le Maire, le 6 décembre dernier ; il est désormais 8ème adjoint.

Cette nomination fait suite à la démission d'Ange-Marie Jacqz qui, après 50 années d'implication au sein de la commune, souhaitait consacrer un peu plus de temps aux siens. Elle garde toutefois ses fonctions d'élue en tant que Conseillère municipale.

Le 1er octobre 2014, le **Service Vie Locale** a été créé répondant ainsi à un besoin de centraliser efficacement les services municipaux intervenant dans le quotidien des lançonnais (sport, loisirs, culture) et l'Office Municipal de Tourisme.

Afin d'être au plus près du public, il est installé depuis le 17 septembre 2015 dans l'**Espace Marcel Pagnol** dont la situation et la configuration correspondent mieux à l'objet de ce service de proximité.

Ses nombreuses missions sont réparties dans plusieurs services dont les associations, le sport et les animations/festivités fonctionnant sous l'impulsion de **Sébastien Gros, Adjoint délégué**.

Très dynamique et impliqué, il insufflé depuis le début de son mandat une politique de renouveau, d'innovation pour son village qu'il aime tant.

Jeune élu, passionné et très aguerri, il maîtrise parfaitement ses délégations. L'un de ses premiers chantiers fut le développement du tissu associatif aux côtés du Service Associations.

Fervent défenseur du sport sous toutes ses formes, il a également œuvré à la création d'une commission sportive qui verra le jour début 2016 et dont vous trouverez une présentation dans ce même Lançon Info.

Quant à l'animation et les festivités, il soutient vivement les différentes initiatives qui font désormais de Lançon-Provence, une commune festive proposant tout au long de l'année des sorties variées pour tout public.

Il travaille actuellement sur de nombreux projets pour l'année 2016. Ces projets vous seront dévoilés en temps voulu.

périscolaire

Pour toute modification de présence d'un enfant, il est expressément demandé aux parents de transmettre l'information au minimum 48 heures à l'avance, à Audrey Durand, service Enfance Jeunesse, par mail : affaires.scolaires@lancon-provence.fr. Ce délai doit être respecté afin que les équipes chargées de l'encadrement des enfants puissent être informées des changements. Pour les enfants inscrits au planning, il est rappelé que la demande doit être déposée avant le 25 de chaque mois.

ACM

Les inscriptions pour le centre de loisirs pour les vacances de février 2016 se feront au service Enfance Jeunesse du lundi 18 janvier au vendredi 29 janvier inclus : fermeture du service le mardi après-midi.

blé de l'Espérance

Le Conseil Municipal Junior a participé aux semailles du blé de l'espérance en présence de Magdeleine Ledevendec, Déléguée Régionale de l'association « Blé de l'Espérance », le vendredi 11 décembre, en mairie.

Les jeunes élus ont semé ces petits grains de blé en écoutant attentivement les explications et la finalité de cette opération solidaire. Les semailles ont ensuite été déposées dans chaque école.



à la retraite !



Employé au Centre Technique Municipal, Rodrigue Rueda est connu de (quasi) tous pour l'efficacité de ses interventions sur la commune, dans les écoles et les différents établissements municipaux.

Il a fêté avec les élus et ses collègues venus nombreux son départ à la retraite, le 4 décembre dernier. A cette occasion, il a reçu les félicitations du Maire pour services rendus, qui lui a remis la médaille de la ville,

un panier de produits du terroir, ainsi qu'un bouquet de fleurs pour son épouse. Michel Mille a évoqué brièvement sa carrière, ses 44 ans d'activité dont 22 passés au service de la commune de Lançon. Recruté en 1993, il a gravi les échelons de la fonction publique territoriale pour atteindre finalement le grade d'agent de maîtrise principal puis celui de technicien territorial. Souhaitons à Rodrigue une très bonne retraite, qui, nous n'en doutons pas, sera très active.

Mise en place d'une commission sportive

Une commission sportive lançonnaise est actuellement en cours de création.

Elle aura pour mission d'assurer la coordination et le développement de la vie sportive du village, de proposer des orientations ainsi que des projets tout au long de l'année, et ce en collaboration avec les associations sportives et les sportifs lançonnais.

Plusieurs projets sont déjà à l'étude pour l'année 2016 :

- Course à pieds de 10 km dans le village ;
- Evènement type «Run Colors» de 8 km dans le village ;
- La nuitée des sports ;
- Marathon Salon / Base aérienne / Lançon ;
- Projet du complexe sportif du nouveau collège.

Si vous souhaitez nous rejoindre au sein de cette commission, nous vous invitons à vous rapprocher du Service Vie Locale dès que possible.

Contact :
christine.fiandra@lancon-provence.fr

Sécurité routière

À l'initiative de Christian Chiappini, Chargé de Mission à la Sécurité Routière pour le Pays Salonais et collaborateur bénévole du maire, la bouche à incendie située sur la route du Vallon des Muets a bénéficié d'un nouveau système sécurisé qui consiste à l'enterrer et à la signaler en surface par une balise plastique.

malheureusement pas pu mener à terme leur rôle préventif en raison des deux « expéditions punitives » dont ils ont été victimes, tout comme les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération. C'est fort du constat que certains priorisent les secondes gagnées aux dépens de vies perdues et de l'arrivée prochaine



Cette dernière est dénommée JC, des initiales du fils de M. Chiappini, victime d'un accident de la route ; ce second ouvrage dans le département marque un pas important pour la sécurité routière, notamment pour les motards en cas de sortie de route.

De la suite dans les idées...

Cette balise JC est située au carrefour du Devenset, un hameau à la croisée de Sibourg et du village qui devrait bénéficier dans les prochains mois d'un aménagement visant à sécuriser cet axe sensible où des vitesses excessives (147 km/h) ont été relevées à l'aide des deux radars pédagogiques installés cet été. Ces derniers n'ont

d'un arrêt de bus dans la zone évoquée, que nous avons souhaité accélérer la mise en place de cet aménagement pérenne du site.

Dernière minute : RD113

En raison de ses nombreuses relances et suite à sa dernière visite en préfecture, M. le Maire vient d'obtenir la mise en place de deux radars autonomes sur la RD113 : le 18/12 au Col du Télégraphe et le 21/12 au niveau de la Chapelle Saint-Cyr. Un acte de vandalisme (tag) a malheureusement été constaté dans les 12h qui ont suivi l'installation du second radar.

le village

La municipalité a décidé de procéder au remplacement progressif des systèmes d'éclairage public, trop anciens et trop gourmands en énergie.

Les éclairages du parvis de la mairie ont été changés. Les ampoules de 150 watts utilisées jusqu'à présent sont désormais remplacées par des ampoules leds d'une consommation de 15 watts. Le remplacement de la totalité des ampoules de la place du Champ de Mars sera réalisé dans le courant de l'année. Notons enfin que tous les projecteurs défectueux sont remplacés systématiquement par des systèmes leds et que nos nouvelles illuminations de Noël bénéficient également cette technologie à faible consommation.



Collecte des encombrants

Pour votre collecte d'encombrants sur la Commune, prenez désormais rendez-vous à ce nouveau numéro :

0800 005 011

Le service et l'appel sont gratuits.

Erratum

Nous vous faisons part dans le précédent numéro de la construction prochaine d'un lotissement communal «les Jardins de Notre-Dame».

La vue aérienne présentée ne correspondait pas à la parcelle citée (AK49). Vous trouverez ci-dessous l'emplacement exact des lots commercialisés.



Votre sapin de Noël recyclé

Agglopolo Provence et la Mairie récupèrent vos vieux sapins de Noël.

- Trois points de collecte vous sont proposés :
 - Village : esplanade devant le nouveau cimetière
 - Baïsses : à l'angle du panneau d'informations municipales
 - Sibourg : à côté du tri sélectif
- Durée de l'opération : mi-janvier à mi-février.



Une Lançonnaise naturalisée

Une cérémonie de remise de décrets de naturalisation aux citoyens qui ont choisi de devenir français a eu lieu en sous-préfecture le 20 novembre dernier.

A cette occasion, le Sous-Préfet Serge Gouteyron a naturalisé la Lançonnaise Saadi Maugard, née Nesrin. La Municipalité félicite vivement cette nouvelle citoyenne.



LIBRE EXPRESSION

Le groupe « Tous ensemble pour Lançon » vous souhaite à tous une excellente année 2016. Depuis les dernières élections municipales, nous avons participé à l'ensemble des réunions et des conseils municipaux. Nous continuerons pour tous les Lançonnaïses qui nous ont fait confiance afin de proposer et défendre au mieux les idées que nous avons présentées. Montagard Eric et Paquet Stéphane.

Participation citoyenne



Sophie Fontaine, psychologue professionnelle lançonnaise, s'était spontanément proposée, suite aux attentats du 13 novembre à Paris, afin d'assurer une permanence en Mairie destinée aux personnes touchées et choquées par ces terribles événements.

Fixée au 8 décembre dernier et annoncée sur les panneaux lumineux et d'informations municipales, cette démarche citoyenne n'a pas reçu d'écho de la part de la population.

CCAS : nouveau numéro

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Lançon-Provence vous propose plusieurs services :

- L'accueil : l'agent d'accueil social vous aidera à constituer des dossiers relatifs au maintien à domicile (portage de repas, téléassistance, aide-ménagère, dossier d'allocation personnelle, dossier d'aide sociale, obligation alimentaire...), inscription sur le registre des personnes à risque...

04 90 42 98 17

- Le bureau logement : vous serez reçu par un travailleur social pour : constituer un dossier de demande de logement social, être renseigné sur les dispositifs d'aide à l'aménagement et/ou l'amélioration de l'habitat en fonction de l'âge, du handicap, de la mise en conformité de décence, les droits et devoirs des locataires et propriétaires...

- Le bureau de l'emploi : quel que soit votre âge, vous serez reçu par un travailleur social qui fera le point sur votre recherche d'emploi, de formation, vous aidera à la rédaction de lettre de motivation, CV...

Les travailleurs sociaux du CCAS sont Conseillers en Economie Sociale et Familiales et ont les compétences pour accompagner les ménages sans enfant mineur à charge dans le cadre d'aide à la gestion budgétaire, à la résolution de problématiques liées à la vie quotidienne. En fonction de votre situation plusieurs partenaires pourront vous être proposés : assistante sociale du Conseil Départemental, référent mission locale, référent pôle emploi...

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès de l'agent d'accueil social au : 04 90 42 98 17

Dons au CCAS

Agissez concrètement pour les publics fragiles ou en difficulté au plus près de vous : faites un don à votre CCAS !

Le don à un CCAS ouvre droit pour le donateur à une déduction fiscale de 66 % pour les particuliers, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Pour les entreprises, les dons au CCAS, en espèces ou en nature, sont déductibles des impôts sur les bénéfices, à hauteur de 60 %. On appelle cela le mécénat social.

Faites un don par chèque à l'ordre du Trésor Public, vous participerez à la mise en œuvre de projets en faveur des personnes âgées, handicapées, en recherche d'emploi, aux enfants et aux familles de votre commune et sur votre commune.



Premier guide de l'hébergement intercommunal

Réalisé en collaboration avec les Offices de Tourisme de Salon-de-Provence et du Massif des Costes, il est désormais disponible à l'Espace Marcel Pagnol, dans les Offices de Tourisme cités ci-dessus et le sera très bientôt dans divers lieux touristiques du département.

Tous les propriétaires lançonnois de chambres d'hôtes, gîtes et locations saisonnières qui ont souhaité se faire connaître apparaissent dans ce guide grand format, en couleur. Pour cette première édition, une photo de

la chambre d'hôtes « Le Mazet » a même été sélectionnée pour illustrer la page de couverture.

Nous espérons que ce guide saura inciter les voyageurs à poser leurs valises sur notre belle commune.

Il a également été conçu pour vous, Lançonnois, afin que vous puissiez renseigner au mieux vos amis et votre famille de passage dans la région.

Nous comptons sur vous et vous remercions par avance de votre implication.

Vous êtes les ambassadeurs de Lançon-Provence !

Fête de fin d'année des Seniors

Le mot du Président

Il y a déjà plusieurs mois, nous vous avons informé que cette année, il y aurait plusieurs changements pour les fêtes de Noël compte-tenu des baisses des dotations subies par les communes.

Les élus du Conseil d'Administration et moi-même tenions cependant à offrir à nos Anciens une prestation de qualité. Et cela a été le cas puisque les lançonnois qui se sont inscrits pour le gala ont pu profiter de musiciens, danseurs et chanteurs exceptionnels, tout en savourant les produits préparés par nos entreprises lançonnoises : la boulangerie Lou Pestrin Prouvençau et la cave des coteaux de Lançon.

Pour celles et ceux qui n'ont pu se rendre à cette après-midi festive, un petit colis leur a été distribué, mettant là aussi en valeur une entreprise lançonnoise - Les Perles de

Provence- connue et reconnue également pour ses produits de qualité.

Il est à noter cependant qu'un certain nombre d'entre vous qui ont eu des échos malveillants laissant croire que nous n'accordions plus d'intérêt à nos Anciens, n'ont pas osé s'inscrire et sont malheureusement passés à côté de ces présents.

Il est bien dommage que des personnes mal intentionnées aient de ce fait privé les lançonnoises et lançonnois qui les ont écoutés et se soient ainsi retrouvés lésés.

Je retiendrai par-dessus tout les compliments, nombreux, de celles et ceux qui nous ont fait confiance dans cette nouvelle « mouture » des fêtes de Noël et je vous adresse au nom de tous les membres du Conseil d'Administration mes vœux sincères pour cette fin d'année, et pour la nouvelle, qu'elle soit source de joie, partage et respect.

Ouverture du CCAS

JOUR	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	Fermeture accueil physique CCAS Fermeture Bureau Emploi	Accueil CCAS Bureau Logement sur RV Bureau Emploi sur RV
Mardi	Accueil CCAS Fermeture Bureau Emploi	Accueil CCAS Bureau Logement sur RV Bureau Emploi sur RV
Mercredi	Accueil CCAS Bureau Logement sur RV Fermeture Bureau Emploi	Accueil CCAS Fermeture Bureau Emploi
Judi	Fermeture Accueil physique CCAS Bureau Emploi sur RV	Accueil CCAS Bureau Emploi sur RV
Vendredi	Accueil CCAS Fermeture Bureau Emploi	Accueil CCAS Fermeture Bureau Emploi

Banque alimentaire

La collecte annuelle des 27 et 28 novembre derniers a permis, grâce à la générosité des habitants du département, de récolter 350 tonnes de denrées, soit une équivalence de 700 000 repas.

Ces produits seront mis à la disposition des associations et des CCAS partenaires de la Banque Alimentaire des Bouches-du-Rhône.

Plus de 5 000 bénévoles sont engagés dans notre département dans cette grande et belle action, et se mobilisent tout au long de l'année, pour collecter, trier, stocker, redistribuer avec un professionnalisme exemplaire. Que toutes les personnes associées à cette chaîne de solidarité soient ici vivement remerciées.





Robert BOSSI

MAÇONNERIE GÉNÉRALE DE FINITION
ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU PATRIMOINE



06 83 56 62 26

Quartier Sabouillons - 13680 - LANÇON-PROVENCE



Téléthon : bilan et chiffres

Malgré l'étalement des manifestations sur une durée de plus d'un mois et la grande diversité des sites de mobilisation, le Téléthon a connu un beau succès cette année encore sur la commune.

L'engagement des associations (44 au total) et des Lançonnois a permis de récolter la somme de 10 641,84€. Soit plus de 2 000€ de plus que l'an passé (8 372€ en 2014).

De nombreuses nouvelles structures se sont jointes cette année aux fidèles toujours présents pour cette belle cause, telles la Boxe

Team Saci, Wellness musculation, AECL Danse, Main Events ... (cf Lançon-Info n° 212 de novembre)

Les clubs éloignés du village n'ont pas manqué le rendez-vous cette fois encore, comme le Ball Trap avec les tirs et sa tombola, le Tennis Club avec le « 24h non stop » et son cassoulet, pour ne citer qu'eux.

Les organisateurs remercient tous les bénévoles, commerçants, artisans, particuliers, associations, qui ont contribué à la réussite de ce Téléthon 2015.



Prolonger la magie de Noël

Lançoun Musico è tradicioun présente la Pastorale Maurel, le dimanche 10 janvier, à 14h30, à l'Auditorium de l'Espace Marcel Pagnol.

Cette pièce typiquement provençale, oeuvre d'Antoine Maurel, écrite en 1844 à Marseille, sera jouée par nos amis et voisins péliissannais de l'Acampado Pelissannenco.

Cette oeuvre en 4 actes est la plus ancienne et la plus spectaculaire pièce provençale de Noël, parlée et chantée dans la langue de Mistral. Toute bonne famille provençale se doit d'assister à une représentation de cette oeuvre, qui se joue au mois de janvier.

La Pastorale, c'est l'annonce de la naissance du Christ faite aux bergers, li pastre (d'où : Pastorale), qui préviennent à leur

tour les gens du village. On s'étonne, celui-ci doute, un autre hésite, mais chacun en hâte prépare son présent pour le Nouveau-né et l'on se met en route pour saluer l'Accouchée. Le voyage vers Bethléem est mouvementé et sert de prétexte à un enchaînement d'épisodes divertissants. Il y a des arrêts, des embûches, on s'apitoie sur le sort malheureux de l'Aveugle, on redoute le Bohémien...

Mais tout ce petit monde enfin se retrouve devant la Sainte Étable, s'émerveille d'y voir l'Enfant-Jésus, lui offre ses présents...

Ne manquez donc pas cet événement traditionnel à Lançon. L'entrée a été fixée à la modique somme de 5€.

À l'issue de ce spectacle vous sera offert le gâteau des rois, au foyer Auffret. Nous vous remercions pour votre présence. a ben lèu



Un podium régional pour Justine

Cette jeune Lançonnoise pratique la gymnastique rythmique en compétition FFG depuis l'âge de 12 ans au sein de la MJC Salon.

La forte implication de son entraîneur Sandra Gay, sa passion pour ce sport et son exigence dans le travail lui ont permis d'accéder à la première place au championnat individuel régional dans sa catégorie Trophée Fédéral Cadette. Le 5 décembre 2015, à Fontaine en Isère Justine s'est qualifiée pour le championnat de France individuelle en obtenant le titre de vice championne de la zone Sud Est. Elle comptait déjà un beau palmarès à son actif : vice championne régionale individuelle en 2014 et 5ème en ensemble au championnat de France en juin 2015. Nous lui souhaitons bonne chance pour le championnat de France individuelle qui se déroulera à Besançon le 23 janvier 2016.



Quines et cartons pleins

L'association Lançon Boxe Team Saci vous propose de venir faire un carton plein au premier loto qu'elle organise, le samedi 23 janvier à partir de 16h à l'auditorium Marcel Pagnol.

De nombreux lots vous attendent ! Buvette, crêpes, gâteaux maison, pop-corn seront au rendez-vous pour les petits creux de l'après-midi. Avant d'entamer la saison des champion-

nats le club vous convie et vous espère nombreux pour partager ce moment de rencontre et de détente.

Les bénéfices serviront au financement d'un nouveau ring et à l'achat de matériel de compétition.

Tarif : 1 carton 5€, 4 cartons achetés 1 offert.

L'association Lançon Boxe Team Saci vous espère très nombreux et vous souhaite une excellente année 2016.



La vie en **poches**



L'Amicale pour le Don de Sang de Lançon-Provence tient à remercier tous les donateurs de sang pour avoir contribué à sauver des vies.

491 personnes se sont présentées au cours de l'année 2015 contre 493 en 2014. La générosité se maintient.

Le sang, indispensable au fonctionnement du corps humain, est un produit rare et précieux qui permet de soigner chaque année, en France, plus d'1 million de personnes.

Le Don de sang, pourquoi ?

Aucun traitement ni médicament de synthèse ne peut encore se substituer aux produits sanguins. Les situations d'urgence et les besoins chroniques concernent des

patients que seule une transfusion sanguine peut contribuer à guérir ou à soulager. En cas d'hémorragie ou d'intervention chirurgicale, il faut procéder à une transfusion de globules rouges. Certaines maladies, comme la leucémie, nécessitent un besoin de plaquettes et les grands brûlés ont besoin des transfusions de plasma.

Site Etablissement Français du Sang : www.dondusang.net

On compte sur vous pour ce don de générosité pour l'année 2016.

Avec tous nos vœux : l'Amicale pour le Don de Sang de Lançon-Provence (PRO 013 092) ; adsb13680@gmail.com

à vos masques, prêts ! **peignez !**



Stage vacances de février : Exprimer sa créativité.

L'atelier d'arts plastiques situé à l'Espace Marcel Pagnol propose un stage de création de masques vénitiens, fantastiques ou tout simplement originaux. Pour les enfants à partir de 9 ans : déroulement du mardi 16 au vendredi 19 février.

Renseignements et inscription auprès de Sylvie Cassemiche, plasticienne : Tél. : 06 24 86 44 68 sylv-art-provence@sfr.fr

L'Estock Fish fait son **cirque**

La compagnie L'Estock Fish propose un stage de cirque lors de la deuxième semaine des vacances de février (du 15 au 19 février) de 10h à 12h et de 14h à 17h, à l'Auditorium de l'Espace Marcel Pagnol, pour des enfants de 6 à 13 ans.

La plupart des disciplines circassiennes y seront abordées (acrobatie, équilibre, jeu d'acteur, jonglerie, aérien) avec un petit spectacle en fin de semaine. Le tarif est de 150€.

Il y aura une possibilité, (en supplément) de pouvoir faire garder vos enfants entre 12h & 14h, (en apportant leur pique-nique) par un intervenant extérieur. Ce tarif sera calculé en fonction du nombre d'enfants.

Pour tous renseignements ou réservation, merci d'envoyer un mail à : estockfish@hotmail.com



EP GROUPE **BATIRENOV**

RÉNOVATION IMMOBILIÈRE
TOUT CORPS D'ÉTAT

T. 04 90 42 96 92
ep-batirenov@orange.fr
www.ep-batirenov.com



Association et école, **l'esprit de Noël**

« La musique en folie » et les enfants de l'école Moulin de Laure ont contribué ensemble à l'esprit de Noël sur Lançon-Provence.

Les enfants de la maternelle ont réalisé lors des nouvelles activités périscolaires de très belles décorations sur le thème de la musique. Le grand cyprès situé en face des locaux utilisés par l'association « la musique en folie » a servi d'arbre d'expression. Nul doute que cette initiative va perdurer et donner des envies à d'autres associations et d'autres écoles. Cette synergie reflète à merveille la magie de Noël mais aussi et surtout le fabuleux charme qui opère dans notre accueillante commune.

Jérémy Vervisch, Président de l'association « La musique en folie », Avenue Saint-Cyr

Facebook : Association La Musique En Folie
Renseignements : lamusiqueenfolie@gmail.com



nouveauté : Ça **swingue** à Lançon !

Cours de danse pour tous avec l'association « Danse et Swing ». À partir du mercredi 6 janvier et jusqu'au 22 juin (hors vacances scolaires), Arlette et Mario vous proposent les cours suivants :

LE LUNDI
de 19h à 20h : rock débutant
de 20h à 21h : latino débutant (bachata, kizomba, cha-cha-cha)

LE MERCREDI
de 19h à 20h : rock/swing avancé
de 20h à 21h : latino avancé (bachatan-go, kizomba, cha-cha-cha)

Les cours se dérouleront à l'Espace Marcel Pagnol, dans la salle de danse du sous-sol.

LES TARIFS
individuel 1h = 100 € ; individuel 2h = 170 €
couple 1h = 170 € ; couple 2h = 300 €

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous appeler au **06 08 45 88 90** ou au **06 73 35 19 71**

concours de Corniauds

Suite au concours de Corniauds organisé le 11 octobre 2015 par l'association « Les Corniauds de Provence », la remise du 1er prix s'est tenue le mercredi 9 décembre à la clinique vétérinaire du Dr Krief, également président de l'association.

Jérôme Figols, l'heureux propriétaire de Pistache et lançon-

nais, a eu le grand plaisir de recevoir une magnifique peinture représentant son chien réalisé par M. François Fynault également lançonnois.

L'association prépare un nouveau projet pour l'année 2016. Vous retrouverez les informations sur le site www.corniauds-provence.fr.



Voeux à la Population
VENDREDI 29 JANVIER 18H30
Espace Marcel Pagnol



Les 13 desserts

C'est autour d'une magnifique table que les bénévoles de l'association « Les Amis du Vieux Lançon » ont reçu chaleureusement leurs nombreux visiteurs.

Ce fut l'occasion de leur faire partager leur amour des traditions provençales avec la découverte des 13 desserts, agrémentée de quelques savoureuses anecdotes, d'un excellent vin chaud, et d'une très belle crêpe.

Père Noël CCFF



Avant le Grand Soir, mystérieux et magique, le Père Noël se dévoile parfois aux enfants de la planète pour quelques instants de complicité.

Avec l'aide des grands du CCFF, il a souhaité rencontrer les petits Lançonnois ce dimanche 20 décembre, à l'oc-

casion d'une halte insolite dans les collines, près de la vigie de Roque Troucade.

Il s'y est prêté à une patiente séance photos, leur a distribué des friandises et a récolté leurs lettres.

Une boisson chaude a été servie aux enfants et aux parents.

la journée des vieux fusils



Notre présent est l'héritage du passé ; pour ne pas l'oublier, l'ACCL (Association Communale des Chasseurs Lançonnois) a organisé le vendredi 27 novembre une journée détente pour ses aînés.

La journée a commencé par une « matinée chasse aux faisans », sur l'espace du « Trou de Calas ».

Après l'effort, place au réconfort au restaurant du Clos de l'Olivier, avec un repas (offert par l'ACCL) pour nos vieux fusils. M. le Maire, Jean-Louis Donadio, Adjoint, Roger Valentin, Président de l'association, ont accompagné par leur présence nos 37 passionnés du monde cynégétique. Rendez-vous est pris pour 2016. Que vive Saint-Hubert !

Exp. 12/2016

CARTE Fidélité
Aire de Lançon-Provence
20% de remise**
Sur nos offres de restauration Quick et Hippopotamus

**offre non cumulable, valable uniquement dans les restaurants Quick et Hippopotamus de l'aire de Lançon-Provence

Ouverture 7j/7 de 11h à 21h et jusqu'à 22h l'été

20% de remise** sur votre addition

Ouverture 7j/7 de 11h30 à 15h et le soir*

20% de remise** sur votre addition

SUR RESERVATION UNIQUEMENT
*prenez connaissance de nos horaires d'ouvertures le soir en appelant au : **04 90 42 97 86**

**offre non cumulable, valable uniquement dans les restaurants Quick et Hippopotamus de l'aire de Lançon-Provence

Calendrier des manifestations

LA PASTORALE MAUREL

Dimanche 10 janvier, 14h30
Organ. : Lançon Musico à Tradicioun
Lieu : Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 26 31 39 13

BOURSE MOTOS

Dimanche 17 janvier, de 7h à 18h
Organisateur : NML Motorsports
Lieu : boulodrome
Contact : 06 48 08 15 83

WORKSHOP ET BAL COUNTRY

Samedi 30 janvier, de 14h à minuit
Organisateur : Lançongeles Country
Lieu : Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 80 41 45 48

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANCIENS COMBATTANTS

Samedi 16 janvier, de 8h30 à 12h30
Organisateur : Anciens Combattants
Lieu : foyer Auffret de l'Espace M. Pagnol
Contact : 06 50 98 30 79

LOTO

Samedi 23 janvier, 15h30 accueil public
Organisateur : Lançon Boxe Team Saci
Lieu : Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 13 89 34 37

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE JUMELAGES

Samedi 30 janvier, 17h
Organisateur : Association des Jumelages
Lieu : foyer Auffret de l'Espace M. Pagnol
Contact : 06 12 87 06 05

GALETTE DES ROIS LES BAÏSSES

Samedi 16 janvier, 14h30
Organisateur : C.I.Q. des Baïsses
Lieu : école des Baïsses
Contact : 06 73 13 53 46

THÉ DANSANT

Dimanche 24 janvier, 14h30
Organisateur : Pour Lançon
Lieu : Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 21 09 86 04

LOTO

Dimanche 31 janvier, 14h
Organisateur : Tennis Club
Lieu : Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 62 46 53 03

CONCOURS UFOLEP DE TIR À L'ARC

Sam. 16 et dim. 17 janvier, 12h & 21h
Organisateur : Les Moustiques de Lançon
Lieu : gymnase Marcel Pagnol
Contact : 06 68 03 56 31

VŒUX À LA POPULATION

Vendredi 29 janvier, 18h30
Organisateur : Mairie
Lieu : Espace Marcel Pagnol
Contact : 04 90 42 98 19

État-civil

NAISSANCES

Amaury BAUDOIX
Tom GAY
Lena Briseïs ROUTHY
Raphaël Laurent Fabien BERNARD

le 19 octobre
le 15 novembre
le 21 novembre
le 27 novembre



DÉCÈS

Gilta Maria Augusta NEGRINI
Jean-Pierre François PONS
Francisco CONDE

le 30 octobre
le 21 novembre
le 22 novembre



Lançon-Info n°214
Bulletin Municipal
d'Informations brèves
janvier 2016
Éditeur :
Mairie de Lançon-Provence
Place du Champ de Mars
13680 Lançon-Provence
Tél. : 04 90 42 98 10

Directeur de publication :
M. Michel MILLE
Maire de Lançon-Provence

Adjoint délégué - Olivier DENIS

Rédaction, conception, photos :
Pôle communication

Impression : Imprimerie Masson
ZA les Plantades - 13113 - Lamanon
label Imprim'Vert - papier certifié PEFC
Tirage : 4.000 exemplaires
Dépôt légal : 31 décembre 2015

